

Date d'affichage : 30/10/2019

<p style="text-align: center;">COMMISSION JURIDIQUE REUNION TELEPHONIQUE DU 29/10/2019</p>

Présents : MM. Fk PORET, C. FOURNIER, T.DOUILLY, J.VARLET, D.SAUVAGE

Les personnes membres de la Commission ayant une appartenance à un club cité dans ce PV n'ont pris part ni aux délibérations, ni aux décisions.

Challenge Futsal garçons

Journée du 14/10/2019 :

55110.1 MONTREUIL/MARCK. Forfait de Marck (mail du club). Homologué : MONTREUIL 3 – MARCK 0 par forfait. Amende 100€ à Marck.

La présente décision est susceptible d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 152 des règlements généraux du District).

Le Président : Mr Claude Fournier

Le Secrétaire : Mr Franck Poret